

CERTIFICATION D'OPERATIONS

Session de sensibilisation ADM54 LQE 2012
Mardi 26 juin 2012



Pourquoi se lancer dans une certification ?

- **Rendre visibles et crédibles les efforts réalisés** (environnement, santé confort) auprès des partenaires (financeurs, utilisateurs...)
- **Diminuer le coût global de l'opération** avec des garanties de moyens et de performances (suivi lors du chantier, contrôle par caméra thermique, test d'étanchéité à l'air...)

Quel avantage commercial ?

- Plus de 80% des surfaces de plus de 5000m² recensées aujourd'hui avec une livraison prévue pour 2012 seront certifiées HQE

Taux de précommercialisation des opérations tertiaires de plus de 5 000 m²

ANNÉE DE LIVRAISON	OPÉRATIONS CERTIFIÉES	OPÉRATIONS CLASSIQUES
2009	60%	47%
2010	52%	17%
2011	52%	49%

Source : DTZ Research

C'est quoi la certification ?

- Un **Systeme de Management** Opérationnel (SMO) : Pilotage de l'opération
- Une **Qualité Environnementale** du Bâtiment (QEB) : 14 cibles (énergie, eau...)
- **3 audits** externes réalisés par Certivéa : Contrôles détaillés des performances

Quels bénéfices ?

- **Moins de risques** de vices cachés
- **Moins de sinistres** de chantier
- **Productivité** et diminution des dépenses de santé
- **Economies d'exploitation** et de déconstruction
- Optimiser les **conforts d'usage**
- **Valoriser l'image** = facilité de marketing/commercialisation
- Augmentation de la **valeur patrimoniale**

Quelles économies ?

- **50% d'économie d'énergie**
- **40% de réduction des gaz à effet de serre**
- 20% d'économie d'eau potable
- Gain sur l'exploitation et la maintenance
- Diminution des accidents de travail
- Economie moyenne : Jusqu'à 5€/an/m²

NOUVEAUX REFERENTIELS

- Certification des **opérations**
- Certification des **acteurs**
- Certification des **compétences**
- Label **Grenelle du Développement Durable**

CERTIFICATION DES OPÉRATIONS

- Construction **neuve et rénovation**
- **Exploitation**
- Bâtiments **sportifs**

CERTIFICATION DES ACTEURS

- Certification route durable
- Certification Qualirésidence
- Certification HQE Aménagement
- Certification NF Etudes thermiques
- Certification Qualiprom

CERTIFICATION DES COMPETENCES

- **CSTB Compétence** : Experts (assurance et judiciaire) de la construction
- Label « **Reconnu Grenelle Environnement** »
 - **Qualibat** dans le domaine des énergies renouvelables et des travaux concourant à l'amélioration énergétique des bâtiments,
 - **Qualifelec** pour les entreprises du génie électrique et énergétique.
 - « **Les Pros de la performance énergétique** » qui regroupe des entreprises du bâtiment spécialisées dans la rénovation énergétique,
 - « **Eco-artisans** » qui regroupe des artisans du bâtiment spécialisés dans la rénovation énergétique.
 - **Qualit'EnR** pour les installateurs d'énergies renouvelables :

**RECONNU
GRENELLE
ENVIRONNEMENT**

Diplôme certifiant le SMO



BÂTIMENTS TERTIAIRES

Caractéristiques certifiées

La marque NF Bâtiments Tertiaires – Démarche HQE® porte sur les performances d'éco-construction, d'éco-gestion, de confort et de santé d'une opération de construction.

Elle atteste de :

- La mise en œuvre d'un système de management d'opération permettant de fixer les cibles environnementales, d'organiser l'opération pour les atteindre, tout en maîtrisant les processus de réalisation opérationnels ;
- L'atteinte d'un niveau TRES PERFORMANT pour au moins 3 cibles environnementales et PERFORMANT pour au moins 4 cibles environnementales.

Le profil environnemental de l'opération, établi par le demandeur et vérifié en cours d'audit, est identifié en page suivante.

Certivea bénéficie d'un mandatement d'AFNOR Certification, d'une autorisation de l'Association HQE et d'une accréditation n°5-0054, délivrée par le COFRAC, Certification de Produits Industriels, Portée disponible sur www.cofrac.fr

CERTIFICAT

N° NF380/10/XXX Rév.00 du 09/07/2010

(page 1/2)

CENTRE D'AFFAIRES

88000 EPINAL

**Maître d'ouvrage : CCI DES VOSGES
10, rue Claude Gelée
88026 EPINAL**

CERTIVEA atteste que l'opération identifiée ci-dessus a été évaluée conforme au Référentiel Neuf identifié dans la page suivante pour la(les) phase(s) définie(s) ci-dessous.

AFNOR Certification, en vertu de la présente décision notifiée par Certivea, accorde le droit d'usage de la marque NF au Maître d'Ouvrage qui en est bénéficiaire.

Le Maître d'Ouvrage est donc autorisé à utiliser la marque reproduite ci-contre dans les conditions définies dans le référentiel.

Phase Programme : le 09/07/2010

Phase Conception : le 09/07/2010

Phase Réalisation : non évalué

Patrick NOSSENT
Président

Sauf retrait, suspension ou modification, ce certificat est valide uniquement pour la(les) phase(s) définie(s) ci-dessus, et jusqu'à la fin du parfait achèvement lorsque les 3 phases ont été évaluées conformes.

Le certificat ne concerne que les travaux réalisés sous la responsabilité du Maître d'Ouvrage identifiés ci-dessus. Sont donc exclus tous les travaux qui auraient pu être réalisés sous la responsabilité d'un tiers (preneurs, locataires, etc...).

Le référentiel de certification et la liste des certificats à jour sont disponibles sur le site www.certivea.fr.

Certivea
PARTENARIAT CERTIFICATION
BÂTIMENTS TERTIAIRES CONSTRUCTION

4, avenue du Recteur Poincaré 75016 Paris
Tél. 01 40 50 28 45 - Fax. 01 40 50 29 95
E-mail. certivea@certivea.fr - www.certivea.fr

GRUPE
CSTB

Diplôme certifiant la QEB



Référentiel Bureau – Enseignement applicable du 16 décembre 2008 au 16 mars 2009 série 1
-Règles Générales de la Marque NF Révision 4
-Règles de certification de la Marque NF Bâtiments Tertiaires associée à Démarche HQE® et/ou à BBC-EFFINERGIE Rev 2 (1/07/08)
-Référentiel du Système de Management de l'Opération-Bâtiments Tertiaires – Décembre 2008
-Référentiel technique de certification Bâtiments Tertiaires - Démarche HQE® Bureau-Enseignement Aout 2008 et son erratum du 30 mars 2007

CERTIFICAT

N° NF380/10/XXX Rév.00 du 09/07/2010

(page 2/2)

PROFIL ENVIRONNEMENTAL

TRES PERFORMANT
PERFORMANT
BASE

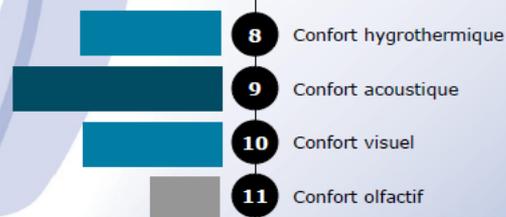
ECO-CONSTRUCTION



ECO-GESTION



CONFORT



SANTE



4, avenue du Recteur Poincaré 75016 Paris
Tél. 01 40 50 28 45 - Fax. 01 40 50 29 95
Email: certivea@certivea.fr - www.certivea.fr

GRUPE
CSTB



MERCI DE VOTRE ATTENTION



Jean-Dominique HORY, Cogérant
Siège social : 27 rue St Vincent – 54 700 NORROY LES PAM
Agence Nancy : 6 rue Léon Blum – 54 500 VANDOEUVRE LES NANCY
j.hory@ajirenvironnement.fr
Tél : 06 19 65 74 74